

Vue d'ensemble de la QR-facture – facturation, paiement, gestion des débiteurs

La QR-facture constitue la base pour un trafic des paiements efficace pour toutes les parties prenantes. Elle remplit les exigences relatives au traitement numérique des factures sans interruption de support. Elle sera introduite en Suisse à partir du 30.06.2020.

Les émetteurs de factures peuvent entièrement créer et imprimer des QR-factures en quelques étapes simples sur leur propre ordinateur. Les caractéristiques de conception doivent être respectées à cet égard. La QR-facture permet une facturation en trois variantes.

Les destinataires de factures/débiteurs peuvent effectuer leurs paiements via tous les canaux d'ordre habituels, y compris les versements en espèces aux guichets de la Poste. Les débiteurs qui reçoivent des factures papier bénéficient d'une réduction de la charge de travail. La QR-facture peut être entièrement scannée grâce au code QR, par exemple avec un smartphone. Le paiement peut ensuite être validé, sans saisie complémentaire. Il n'est plus nécessaire de saisir laborieusement au clavier le numéro de compte ou le numéro de référence.

La section paiement de la QR-facture avec récépissé contient les données requises pour l'exécution d'un paiement sous la forme d'un code QR et d'informations lisibles.

La QR-facture (section paiement) existe en trois variantes principales

Les émetteurs de factures ont différentes options selon les besoins individuels. Par exemple, la QR-facture ou la section paiement peut être utilisée pour la facturation et le paiement en CHF ou en EUR.

Les variantes représentent les procédures de paiement et sont définies par l'IBAN de l'émetteur de la facture.

Explication simple de la QR-facture



Madame
Pia Rutschmann
Marktgasse 28
9400 Rorschach

Robert Schneider AG
Rue du Lac 1268
2501 Bienne
Téléphone: 059 987 65 40
E-Mail: robert@rschneider.ch
Internet: www.rschneider.ch
UID: CHE-328.456.789

Facture n° 3139
Date: 01.07.2020

Madame
Nous vous facturons comme suit l'exécution des activités que vous nous avez mandatées:

Pos.	Désignation	Qté	Prix unitaire	Total
1	Trav. jardinage	12.5 hrs.	CHF 120.00	CHF 1 500.00
2	Evacuation des déchets de coupe	1	CHF 310.35	CHF 310.35
Montant				CHF 1 810.35
TVA				7.7 %
TVA Montant				CHF 139.40
Montant total				CHF 1 949.75

Merci de votre ordre. Nous vous prions de régler le montant de la facture dans les 30 jours.
Avec nos salutations les meilleures.
Robert Schneider

Récépissé
Compte / Payable à
CH44 3199 9123 0008 8901 2
Robert Schneider AG
Rue du Lac 1268
2501 Bienne
Référence
Z1 00000 00003 13947 14300 09017
Payable par
Pia-Maria Rutschmann-Schnyder
Grosse Marktgasse 28
9400 Rorschach

Section paiement
Compte / Payable à
CH44 3199 9123 0008 8901 2
Robert Schneider AG
Rue du Lac 1268
2501 Bienne
Référence
Z1 00000 00003 13947 14300 09017
Informations additionnelles
Ordre du 15 juin 2020
/IS/101/20170309/11/10201409/2014000000/22/36
958/30/CH106017086/40/102041/301
Payable par
Pia-Maria Rutschmann-Schnyder
Grosse Marktgasse 28
9400 Rorschach

Monnaie Montant
CHF 1 949.75

Point de dépôt
Monnaie Montant
CHF 1 949.75

Norm AV1: UN/EdiFactPayDoc:13345
Norm AV2: XX/XTService:54521

Par «QR-facture», on entend:


Une facture avec une *section paiement intégrée au formulaire* et un récépissé

Une facture avec une *section paiement jointe* et un récépissé

Section paiement avec QR-IBAN, référence structurée et informations complémentaires


Le QR-IBAN est conforme aux règles de la norme ISO 13616 pour IBAN. La procédure de paiement avec référence est reconnue par cette identification spéciale de l'établissement financier (QR-IID). Les valeurs comprises entre 30000 et 31999 sont exclusivement réservées au QR-IID.

Le QR-IBAN remplace le numéro d'adhérent BVR en tant qu'élément de la procédure.

Section paiement	
	Compte / Payable à CH44 3199 9123 0008 8901 2 Robert Schneider AG Rue du Lac 1268 2501 Bienne
	Référence 21 00000 00003 13947 14300 09017
	Informations additionnelles Ordre du 15 juin 2020 //S1/01/20170309/11/10201409/20/14000000/22/36 958/30/CH106017086/40/1020/41/301
	Payable par Pia-Maria Rutschmann-Schnyder Grosse Marktgasse 28 9400 Rorschach
Monnaie	Montant
CHF	1 949.75
<small>Nom AV1: UV:UltraPay005;12345 Nom AV2: XY:XYService;54321</small>	

Section paiement avec IBAN, référence et informations complémentaires

La référence et les informations complémentaires ne peuvent être complétées que par l'émetteur de factures.

Section paiement	
	Compte / Payable à CH58 0079 1123 0008 8901 2 Robert Schneider AG Rue du Lac 1268 2501 Bienne
	Référence RF18 5390 0754 7034
	Informations additionnelles Ordre du 15 juin 2020 //S1/01/20170309/11/10201409/20/14000000/22/36 958/30/CH106017086/40/1020/41/301
	Payable par Pia-Maria Rutschmann-Schnyder Grosse Marktgasse 28 9400 Rorschach
Monnaie	Montant
CHF	1 949.75
<small>Nom AV1: UV:UltraPay005;12345 Nom AV2: XY:XYService;54321</small>	

Section paiement avec IBAN et informations complémentaires

Les informations complémentaires ne peuvent être complétées que par l'émetteur de factures.

Section paiement	
	Compte / Payable à CH58 0079 1123 0008 8901 2 Robert Schneider AG Rue du Lac 1268 2501 Bienne
	Informations additionnelles Ordre du 15 juin 2020 //S1/01/20170309/11/10201409/20/14000000/22/36 958/30/CH106017086/40/1020/41/301
	Payable par Pia-Maria Rutschmann-Schnyder Grosse Marktgasse 28 9400 Rorschach
Monnaie	Montant
CHF	1 949.75
<small>Nom AV1: UV:UltraPay005;12345 Nom AV2: XY:XYService;54321</small>	

IBAN et QR-IBAN

La QR-facture contient exclusivement l'IBAN ou le QR-IBAN comme numéro de compte du bénéficiaire. L'IBAN est la représentation standardisée au niveau international d'un numéro de compte bancaire selon ISO 13616. L'IBAN porte uniquement sur le bénéficiaire final (émetteur de factures).

Le QR-IBAN est utilisé pour l'identification de procédures et garantit que la référence structurée est saisie lors du paiement pour le rapprochement des rentrées de paiement. Le code QR-IBAN est attribué par la banque.

Avantages

Émetteur de factures

- Facturation simplifiée
- Impression de la QR-facture sur base papier uniforme
- Meilleure vue d'ensemble des pertes sur débiteurs
- Plus d'informations sur les crédits

Destinataire de factures

- Paiement sur tous les canaux d'ordre
- Paiement facile par scannage du code QR
- Suppression ou réduction de la charge de travail de saisie manuelle
- Toutes les informations de paiement sont déjà intégrées dans le code

Procédure pour l'émetteur de factures

- Vous disposez d'un logiciel d'établissement de bulletins de versement et souhaitez l'utiliser également pour les QR-factures? Contactez dans ce cas votre partenaire logiciel.
- Si vous utilisez une application maison pour créer des factures/bulletins de versement, assurez-vous que vous êtes techniquement capable de créer efficacement des QR-factures, même si les bulletins de versement orange actuels peuvent toujours être utilisés.
- Si vous effectuez actuellement le rapprochement des rentrées de paiement BVRB via le fichier v11 / camt.054 BVRB, nous vous recommandons une migration vers camt.054 QRIR pour vos facturations avec QR-facture.

Nous offrons à nos clients des options de notification adaptées à leurs besoins. Les détails sur les paiements entrants des QR-factures (QRR) peuvent être obtenus par le biais de messages camt.

Procédure pour le débiteur

■ Débiteur sans logiciel créancier

Pour payer vos factures, il vous suffit d'utiliser notre Online Banking ou notre Mobile Banking. Vous n'avez, dans ce cas, aucune mesure à prendre.

Nos interfaces électroniques sont prêtes pour les QR-factures dès leur introduction.

■ Débiteur avec un logiciel créancier

Demandez à votre fournisseur de logiciels si les QR-factures peuvent être payées avec la solution financière que vous utilisez. Si vous utilisez une application maison, vous devez vous assurer que vous serez techniquement en mesure de payer les QR-factures

Documentations (documents officiels/spécifications)

Pour plus d'informations sur la **QR-facture**, voir le site paymentstandards.ch (lien externe, ouvre une nouvelle page)

Source: SIX Interbank Clearing

Votre interlocuteur

Votre conseiller clientèle ou votre groupe de gestion.

Appelez-nous au 0800 80 87 50*;

du lundi au vendredi, de 8h00 à 17h00

Informations complémentaires sur notre site:

credit-suisse.com

* Veuillez noter que les appels téléphoniques peuvent être enregistrés.

En appelant, vous reconnaissez accepter cette pratique.



CREDIT SUISSE (Suisse) SA

Case postale 100

CH-8070 Zurich

credit-suisse.com

Les informations fournies constituent un support marketing. Elles ne doivent pas être interprétées comme un conseil financier ou autre fondé sur la situation personnelle du destinataire ni comme le résultat d'une analyse indépendante et objective. Les informations fournies dans le présent document ne sont pas juridiquement contraignantes et ne constituent ni une offre ni une incitation visant à la conclusion de quelque transaction financière que ce soit. Les informations fournies dans le présent document ont été élaborées par Credit Suisse Group AG et/ou ses filiales (ci-après «CS») avec le plus grand soin et en toute bonne foi. Les informations et les opinions exprimées dans le présent document reflètent celles du Credit Suisse au moment de la rédaction et sont sujettes à modification à tout moment sans préavis. Elles proviennent de sources considérées comme fiables. Le CS ne fournit aucune garantie quant au contenu et à l'exhaustivité de ces informations et, dans la mesure où la loi le permet, il décline toute responsabilité pour les pertes qui pourraient résulter de l'utilisation de ces informations. Sauf mention contraire, les chiffres n'ont pas été vérifiés. Les informations fournies dans le présent document sont réservées au seul usage de son destinataire. Il est interdit d'envoyer, d'introduire ou de distribuer ces informations ou une copie de celles-ci aux Etats-Unis ou de les remettre à une personne US (au sens de la Regulation S de l'US Securities Act de 1933, dans sa version amendée). La reproduction intégrale ou partielle du présent document sans l'accord écrit du CS est interdite. En outre, les monnaies étrangères sont exposées au risque de dépréciation par rapport à la monnaie de référence de l'investisseur. Vos données à caractère personnel seront traitées conformément à la déclaration de confidentialité du Credit Suisse accessible à votre domicile via le site Internet officiel du Credit Suisse <https://www.credit-suisse.com>. Afin de vous fournir des supports marketing concernant nos produits et services, Credit Suisse Group AG et ses sociétés affiliées peuvent traiter vos données à caractère personnel de base (c'est-à-dire les coordonnées personnelles telles que le nom et l'adresse e-mail) jusqu'à ce que vous nous informiez que vous ne souhaitez plus les recevoir. Vous pouvez décider de ne plus recevoir ces documents à tout moment en informant votre conseiller clientèle.

Copyright © 2020 Credit Suisse Group AG et/ou ses filiales. Tous droits réservés.